

agile

DIE ORGANISATIONEN VON MENSCHEN MIT BEHINDERUNGEN
LES ORGANISATIONS DE PERSONNES AVEC HANDICAP
LE OGANIZZAZIONI DI PERSONE CON ANDICAP

Rien sans nous.



Rapport annuel

2023

Éditorial – La vraie vie autonome, pour demain?	3
L'initiative pour l'inclusion au coeur de notre action	5
Autodétermination et assistance	8
Politique sociale	10
Travail en réseau et collaboration	13
Sensibilisation	16
Agile – Rien sans nous.	20
Organes et structure de l'organisation	21
Votre soutien c'est notre force!	22
Membres actifs et solidaires	23
Résultats annuels 2023	26

Soutenez notre travail Nous nous engageons pour faire entendre la voix des personnes en situation de handicap en Suisse. Grâce à votre don, vous soutenez notre engagement contre les discriminations et contribuez à l'autodétermination et à l'autonomie des personnes avec handicap. **Un grand merci!**



Faire un don Scanner avec l'application Twint et saisir le montant
PC 30-16945-0
www.agile.ch

Photo de couverture – **Des personnes avec et sans handicap lors du lancement de l'initiative pour l'inclusion le 27 avril 2023 à Berne.**

Impressum Agile est la faïtière des organisations d'entraide et d'autoreprésentation des personnes avec handicap. Nous représentons les intérêts communs et défendons les droits de toutes les personnes avec handicap. | **Directrice de publication** Agile – Les organisations de personnes avec handicap | **Rédaction** Silvia Raemy, Catherine Rouvenaz, Raphaël de Riedmatten, Claudia Schuwey, Simone Leuenberger, Barbara Maria Vogt | **Traduction** Christie Cardinali Ringger | **Lectorat** Catherine Rouvenaz | **Mise en page** Karin Hutter/Fundtastic SA

Agile Effingerstrasse 55, 3008 Berne | +41 (0)31 390 39 39 | info@agile.ch | agile.ch
PC 30-16945-0 | IBAN CH49 0900 0000 3001 69450

agile

Éditorial

La vraie vie autonome, pour demain?



Tel est le titre d'un [article](#) consacré à l'assistance sur le tout nouveau site Internet d'Agile.

La question mérite d'être posée. Vingt ans après l'entrée en vigueur de la loi sur l'égalité des personnes handicapées (LHand) et dix ans après la ratification de la Convention de l'ONU relative aux droits des personnes handicapées (CDPH), nous, les personnes vivant avec un handicap, attendons toujours une véritable égalité et autodétermination.

Le Conseil fédéral n'a pas apporté de réponse à cette question dans son projet de révision partielle de la LHand présenté à la fin de l'année 2023. Bien au contraire. Le projet qu'il a mis en consultation est un véritable affront qui ne tient absolument pas compte des besoins et des revendications que nous considérons comme essentiels. Rien de surprenant puisque le projet a été élaboré sans la participation des personnes concernées par le handicap et de leurs organisations. Cette révision ne permettra donc toujours pas aux personnes avec handicap de participer à la vie économique, sociale et politique sur un pied d'égalité et de manière autonome. Du temps gaspillé, des efforts perdus, de l'argent fédéral gâché. On peut légitimement se demander qui est «invalide». Le Conseil fédéral reconnaît effectivement depuis 2024 qu'il existe dans la loi fédérale sur l'assurance-invalidité (LAI) plusieurs formulations pouvant être «perçues comme dénigrantes ou ambiguës». Mais rien n'est entrepris pour y remédier. Le coût est trop élevé. Dans ce cas, qui est «impotent»?

Certainement pas nous. Ou pas tout à fait. Pour moi, il ne fait aucun doute que pour une véritable égalité des personnes handicapées, il faut plus. Il faut du bruit. Il faut la pression des personnes concernées. Il faut la pression de l'initiative pour l'inclusion, plus nécessaire que jamais. L'an dernier, Agile a travaillé sans relâche pour que l'initiative aboutisse. Et nous continuerons à le faire en 2024.

N'hésitez pas à nous soutenir. Faisons entendre ensemble notre voix et réclamons ce à quoi nous avons droit depuis longtemps. L'égalité, l'autodétermination et la participation des personnes avec handicap doivent enfin devenir une évidence.

D'avance, je vous dis un grand merci.

A handwritten signature in black ink, which appears to be 'Stephan Hüsler'.

Stephan Hüsler – Président



Politique du handicap et sensibilisation

L'initiative pour l'inclusion au coeur de notre action

Plus les mois passent, plus l'Initiative pour l'inclusion atteste de sa pertinence et justifie l'engagement des organisations de personnes avec handicap pour la faire aboutir. Non seulement l'auto-détermination, l'inclusion, l'égalité et la non-discrimination sont insuffisamment garanties par la législation, mais en guise de cadeau de Noël, le Conseil fédéral a mis en consultation une révision de la Loi sur l'égalité des personnes handicapées (LHand) qui ne tient compte ni de leurs besoins, ni de leurs revendications.

La Suisse ne peut plus se permettre de considérer les personnes avec handicap comme des citoyennes et citoyens de seconde zone. Dans ses observations finales à l'issue de l'examen de la Suisse au printemps 2022, le comité de l'ONU des droits des personnes handicapées lui avait pourtant recommandé (point 10 a, p.2) «de renforcer les dispositifs fédéraux, cantonaux et communaux propres à garantir que diverses organisations de personnes handicapées – y compris des organisations de personnes ayant un handicap intellectuel, de personnes autistes, de personnes ayant un handicap psychosocial (...) soient consultées au sujet des lois et politiques visant à mettre en œuvre la Convention et à atteindre les objectifs de développement durable, et contribuent effectivement à leur élaboration, au suivi de leur application et à l'établissement de rapports sur ces questions». Or, ce projet de révision de la LHand a été élaboré sans les personnes handicapées et/ou leurs organisations. Un comble!

Une alliance historique

«Une alliance historique en faveur de l'inclusion». Ainsi titrait le communiqué de presse d'Agile et d'Inclusion Handicap en ce samedi 20 janvier 2023, à l'issue de leur Assemblée extraordinaire des délégué-es conjointe. La cinquantaine d'organisations membres des deux faitières avait en effet décidé ce jour-là de co-lancer l'initiative aux côtés de l'association Tatkraft, de la Fondation pour la démocratie directe et d'Amnesty International Suisse.



Lors de l'assemblée de délégués extraordinaire commune d'Agile et d'inclusion handicap.

Officiellement lancée le 27 avril 2023, l'Initiative pour l'inclusion se révèle l'unique moyen de faire en sorte qu'auto-détermination, égalité, participation et assistance ne restent plus lettre morte en Suisse. L'Initiative pour l'inclusion est le seul moyen de mettre en œuvre la CDPH et de répondre aux recommandations du comité de l'ONU.

Ainsi, l'initiative pour l'inclusion et la question de savoir comment gagner une campagne de signatures ont également été au cœur des échanges de la par-

tie consacrée à la politique sociale de l'assemblée des délégué-es d'Agile.

À la fin février 2024, près de 80 000 signatures ont été récoltées, principalement par des personnes avec handicap. Ceci en dit long sur leur impatience et leur détermination. Les personnes avec handicap ne se contenteront plus des demi-mesures proposées par le Conseil fédéral sans les avoir consultées.

Agile y a consacré beaucoup de temps et d'énergie en 2023 et poursuivra ses efforts en 2024.

- [Communiqué de presse conjoint d'Agile et Inclusion Handicap](#)
- [Initiative pour l'inclusion](#)

Nécessité d'une meilleure mobilité pour les personnes avec handicap

En Suisse, de nombreuses personnes vivant avec un handicap ne peuvent pas utiliser les transports publics ou seulement de manière limitée. Dans le projet «Une mobilité égalitaire grâce aux services de transport complémentaires aux transports publics?», auquel Agile a participé, la ZHAW (Haute école zurichoise de sciences appliquées) a étudié les bases juridiques des services de transport en Suisse. Les résultats du projet, montrent que les droits fondamentaux des personnes avec handicap sont violés par le manque de possibilités de mobilité et que les objectifs de la CDPH dans le domaine de la mobilité ne sont pas atteints.

- [En savoir plus sur le projet et les recommandations adressées aux responsables politiques et entreprises de transport](#)



© Marco Rahn



© Robin Morend

2023: Année électorale

Grâce à Pro Infirmis qui a mis sous projecteur les personnes avec handicap candidates aux élections fédérales d'octobre 2023, un troisième élu en situation de handicap se trouve désormais sous la coupole: Islam Alijaj, (PS, ZH), aux côtés des sortants Christian Lohr (Le Centre/TG) et Philippe Kutter (Le Centre/PEV, ZH).

Trois députés sur les 200 parlementaires que compte le Conseil national, c'est un bon début mais hélas ce nombre n'est pas suffisant. Pour

une véritable représentation des plus de 1,7 millions de personnes avec handicap qui vivent en Suisse, il faudrait 44 sièges. La campagne très active menée par les candidat-es en situation de handicap augure certainement une meilleure représentation aux niveaux cantonal et communal ces prochaines années. En outre, les personnes concernées ayant franchi le pas de la candidature et mené campagne se sentent renforcées et déterminées.



© Pro Infirmis

Session des personnes handicapées

Quelle émotion, quel punch, quelles compétences, quelle détermination! 44 personnes, dont trois membres du comité d'Agile (Hadja a Marca-Kaba, Maud Theler et Bruno Facci) et une collaboratrice (Simone Leuenberger) ainsi que de nombreuses et nombreux représentant-es d'organisations membres de notre faitière ont soit siégé et pris la parole ce 24 mars 2023 sous la coupole, soit participé à l'organisation de cette session historique, présidée par le Conseiller national Christian Lohr (Le Centre/TG). Les élu-es à cette session spéciale ont adopté à l'unanimité une résolution demandant «une meilleure représentation politique, du conseil communal au Conseil fédéral».

→ Session extraordinaire des personnes handicapées



© Pro Infirmis

Hadja a Marca-Kaba lors d'une interview à l'occasion de la session des personnes handicapées.

Autodétermination et assistance

L'article 19 de la Convention de l'ONU relative aux droits des personnes handicapées (CDPH – «Autonomie de vie et inclusion dans la société») exige que les personnes vivant avec un handicap puissent vivre dans la société avec les mêmes possibilités de choix que les autres personnes. Quiconque a besoin d'un soutien doit pouvoir bénéficier d'une assistance personnelle. Or, en Suisse, même après dix ans, celle-ci n'est pas encore aménagée de manière à correspondre aux exigences de la CDPH.

Agile s'engage en faveur de la contribution d'assistance depuis le début des années 90. Aujourd'hui, cette prestation existe certes, mais elle ne répond pas assez aux besoins de ses bénéficiaires. Il est grand temps d'agir!

→ [Voir nos revendications](#)

Vie autodéterminée et assistance

Au cours de l'année 2023, nous avons sensibilisé les futur-es éducateurs sociaux et éducatrices sociales de diverses écoles (BFF – *Kompetenz Bildung à Berne*

et ESSIL – École supérieure sociale intercantonale à Lausanne) au fait que les personnes en situation de handicap veulent et peuvent vivre de manière autonome avec une assistance personnelle. Durant l'année écoulée, nous avons également coaché les conseillères et conseillers en assistance de Pro Infirmis. Nous avons rédigé un premier [article](#) pour l'édition 2023/6 de l'Agogis Impulse «[L'autodétermination avant tout!](#)», et un second article pour la Revue suisse de pédagogie curative 02/2023 sur le thème «[L'assistance personnelle selon la Convention relative aux droits des personnes handicapées](#)».



InVIE dual – Personnes avec handicap employant des assistant-es

En tant qu'organisation d'employeuses et employeurs, InVIE dual représente les intérêts des personnes avec handicap qui vivent avec une assistance. Créé en 2020 et soutenu par Agile, InVIE dual prend ses responsabilités dans le cadre d'un partenariat social en tant qu'organisation d'entraide-handicap. InVIE dual relie les personnes vivant avec une assistance, et mène un travail de sensibilisation pour la vie avec une assistance personnelle.

L'année 2023 a été placée sous le signe des relations publiques et de la coopération. InVIE dual et ses membres ont participé à plusieurs interventions dans les médias. L'article «Révision de la contribution d'assistance – un processus truffé de points d'interrogation» et le rapport sur l'Assemblée des membres ont été rédigés par des membres d'InVIE dual.

Au début de l'année, InVIE dual a lancé la réunion des membres «Poursuivre le développement d'InVIE dual». De là sont nés les groupes de travail «Engagement politique» et «Administration, conseil, texte, design et multimédia». Le thème central de la réunion des membres était l'initiative pour l'inclusion. InVIE dual siège avec Simone Leuenberger dans le comité d'initiative. Emmanuelle Chaudet-Julien siège également au Conseil de l'égalité du canton de Neuchâtel.

InVIE dual a été en contact avec les associations myPeer, Assistenzbüro et CléA; elle a également abordé le thème de l'assistance lors de diverses manifestations telles que le forum de l'assistance de Procap Berne ou la journée des familles de l'organisation Muskelgesellschaft.

Au niveau politique, InVIE dual a participé au comité de programme «Logement» sur la politique des personnes handicapées 2023-2026 du BFEH. Dans le cadre de la consultation sur la LPC «Logement protégé», InVIE dual a défendu l'égalité de traitement entre les offres ambulatoires et l'assistance personnelle. Malgré des échanges intensifs avec l'Office fédéral



© Agile/Mark Henley

des assurances sociales (OFAS), InVIE dual n'a pas pu empêcher la réduction, au 1er juillet 2023, du forfait de nuit dans les communautés d'habitation et le renforcement de l'obligation de rapporter pour la contribution d'assistance. InVIE dual poursuit ses efforts!

- [Plus d'infos sur InVIE dual](#)
- [Plus d'infos sur l'assistance](#)

Politique sociale

Le système de sécurité sociale helvétique est dense et complexe, au point que les personnes qui en dépendent peinent à comprendre son fonctionnement. Les réformes auxquelles sont soumises les assurances sociales répondent rarement aux intérêts des assuré-es et la mission d'Agile est de les défendre. Qu'il s'agisse des barèmes salariaux servant à calculer le montant des rentes de l'assurance-invalidité, de logements protégés pour les assuré-es AI ou des chicanes administratives qui sont autant d'obstacles à l'obtention d'une prestation, Agile s'est beaucoup investie.

Obstacles à l'accès aux prestations sociales

De nombreuses personnes avec handicap dépendent des prestations sociales de l'État pour couvrir leurs besoins vitaux et participer à la société. En Suisse, elles peuvent compter sur un système social relativement bien développé. Or, le chemin menant à certaines prestations est souvent semé d'embûches, parfois insurmontables. En 2023, Agile s'est emparée de ce thème.

Sondage en ligne

Un sondage en ligne mené auprès de quelque 560 personnes vivant avec un handicap a révélé que l'accès aux prestations sociales n'est pas toujours un long fleuve tranquille: les démarches pour les obtenir ressemblent souvent à un parcours du combattant. Les procédures auprès de l'AI sont parfois excessivement longues et compliquées. Les formulaires, les informations écrites et les processus sont difficiles à comprendre pour certaines personnes et l'accessibilité n'est pas toujours garantie. À cela s'ajoute le fait que les spécialistes des services compétents ne disposent pas systématiquement des connaissances nécessaires en matière de handicaps ou de restrictions de santé. Les personnes en situation de handicap sont aussi régulièrement confrontées à des attitudes validistes de la part des services publics. En raison de ces obstacles, mais également par crainte de la stigmatisation ou des soupçons d'abus, un nombre non négligeable d'ayants droit renoncent au soutien dont ils auraient pourtant besoin pour cou-

vrir leurs besoins vitaux et participer à la vie sociale. Les personnes qui bénéficient de prestations peuvent être confrontées à des processus compliqués ou à des mesures inadéquates qui alourdissent leur quotidien, et bloquent également leur parcours scolaire ou professionnel. Cela peut avoir des répercussions négatives sur leur santé mentale et physique.

→ [Plus d'informations dans le rapport <<\(Non-\) recours aux prestations sociales>>](#)



Conférence d'Agile

Agile a également consacré sa conférence du 18 novembre 2023 à Berne au thème du (non)recours aux prestations sociales. Lors de présentations, d'un World Café et d'une table ronde, nous nous sommes penché-es sur les obstacles liés aux prestations sociales et avons échangé des idées pour trouver des moyens de les éliminer. Les expériences avec des procédures complexes, le manque d'accessibilité

Pour des conseils en moyens auxiliaires conformes à la CDPH

En tant que membre de la Fédération suisse de consultation en moyens auxiliaires pour personnes handicapées et âgées (FSCMA), Agile s'engage pour le développement des prestations de conseil en moyens auxiliaires conformément à la CDPH. Dans le cadre d'un groupe de travail, nous avons mis en évidence des options d'action afin d'optimiser les structures et les processus au sein de la FSCMA au profit des personnes en situation de handicap, et de renforcer ainsi leurs droits.

Le groupe s'est réuni quatre fois en 2023. Il a notamment fait des propositions pour une clarification approfondie des lacunes en matière de conseils en moyens auxiliaires, afin d'améliorer

les prestations de la FSCMA. En 2024, une enquête à grande échelle sera menée à cet effet auprès des client-es et du personnel de la FSCMA. En outre, les personnes qui font appel aux services de la FSCMA doivent être mieux informées de leurs droits et une plus grande transparence doit être instaurée entre la FSCMA, les assuré-es et l'AI. Le groupe de travail a en outre constaté que, sur la base de la CDPH, il était nécessaire d'adapter les fondements de la FSCMA et d'améliorer le système de qualité concernant les évaluations techniques.

Les propositions et projets prévus doivent faire l'objet d'un suivi en 2024.

dans les offices ou le comportement réfractaire des professionnel-les ont également été évoquées. Le manque de coordination et de points de contact centraux dans un système social fragmenté, l'incompréhension vis-à-vis des personnes vivant avec un handicap psychique ou le problème des discriminations multiples ont en outre été dénoncés. Nous avons par ailleurs discuté des besoins d'action, mais aussi et surtout des exemples de bonnes pratiques et expériences, ainsi que des pistes pour supprimer les obstacles. Parmi celles-ci, citons notamment la

prise en compte des expertises des autoreprésentant-es dans les offices.

Pour Agile, les contributions des participant-es à cette conférence constituent un point de départ essentiel pour la poursuite du travail en 2024. Nous adressons un grand merci à tous les personnes présentes à la conférence pour leur participation et leurs précieux apports.

→ [Plus d'infos à ce sujet](#)



Consultations

En 2023, Agile a pris position dans le cadre des consultations suivantes:

- Modification du règlement du 17 janvier 1961 sur l'assurance-invalidité (RAI): mise en œuvre de la motion CSSS-N 22.3377 «Utiliser des barèmes de salaires correspondant à l'invalidité dans le calcul du taux d'invalidité»
- Modification de la loi fédérale sur les prestations complémentaires à l'AVS et à l'AI (LPC). Reconnaissance des logements protégés pour les bénéficiaires de PC à l'AVS
- Révision de la Loi fédérale sur le dossier électronique du patient
- Stratégie de coopération internationale 2025–2028 (voir page 13)
- Modification de l'ordonnance sur la détermination et l'adaptation des structures tarifaires dans l'assurance-maladie: adaptation de la structure tarifaire pour les prestations de physiothérapie
- Modification de la loi fédérale sur l'assurance-invalidité Intervention précoce intensive en cas d'autisme infantile (IPI)

Forum romand de politique du handicap

En 2023, trois *Forpolhand* (Forum romand de politique du handicap) ont été organisés au lieu de quatre. Les thèmes suivants y ont été traités:

14.2.	Présentation de l'initiative pour l'inclusion	Raphaël de Riedmatten, directeur d'Agile
15.5.	La session des personnes handicapées, des coulisses à la salle du Parlement	Hadja a Marca-Kaba, membre du comité d'Agile et parlementaire
13.11.	Premier bilan 22 mois après l'entrée en vigueur du «développement continu de l'AI»	Olivier Barraud, directeur de l'Office AI du canton de Vaud

→ [Plus d'infos sur le Forpolhand](#)

Formation CDPH en Suisse romande

Pour la troisième année consécutive, Agile a proposé en 2023 une formation intitulée «Participation sociale et Convention de l'ONU: comprendre ses droits pour mieux les défendre!», sous la houlette de Sébastien Kessler, formateur d'adultes, et de Virginie Raemy, MLaw et assistante à la faculté de droit de l'Université de Bâle. La formation s'est déroulée en deux modules, le premier en ligne et le deuxième en présentiel à Lausanne, en avril et mai. Elle a réuni huit participant-es vivant avec divers handicaps, dont cinq avaient participé à la session parlementaire des personnes handicapées du 24 mars, autant dire que la politique et la participation y ont été très concrètement abordées.

Formation CDPH en facile à lire et à comprendre (FALC)

Agile a été approchée par la Fondation valaisanne en faveur des personnes handicapées (FOVAHM) qui souhaitait former les membres de son comité des travailleuses et travailleurs sur la CDPH. Une formation en deux modules leur a été donnée. L'un des modules était consacré à l'éducation, et le deuxième à la participation à la vie publique et politique, en collaboration avec Sébastien Kessler, formateur d'adultes.

En 2024, une formation sur le fonctionnement du système politique suisse et sur le rôle de représentant-e est agendée.

Travail en réseau et collaborations

Agile dispose d'un vaste réseau grâce auquel elle est en mesure de défendre les intérêts de ses organisations membres et des personnes avec handicap de manière ciblée et efficace. Dans le cadre de ses offres et prestations, Agile collabore étroitement avec nombre d'organisations de personnes handicapées, d'associations et de services spécialisés, d'institutions, de hautes écoles, de partis et d'organisations politiques.

Mad Pride (marche des fiertés)

Dans le cadre de sa mission de sensibilisation au handicap, il est naturel qu'Agile s'investisse dans la problématique de la maladie psychique et de ses causes, puisqu'en 2022, 51% des bénéficiaires d'une rente de l'assurance-invalidité vivaient avec une maladie psychique. Le maintien de la santé mentale revêt une importance primordiale et Agile y œuvre activement, en collaboration avec diverses organisations membres

et partenaires. La Mad Pride fut également une excellente occasion de récolter des signatures pour l'Initiative pour l'inclusion, activement soutenue par la Conseillère nationale Léonore Porchet (V/VD).

→ [La Mad Pride 2023 en images](#)

Intervention Haute école de travail social Fribourg

«De la politique au travail social, et vice-versa». Tel est l'intitulé d'une intervention confiée à la secrétaire romande par la Haute école fribourgeoise de travail social (HEF-TS), reconduite en février 2023. But de l'intervention: informer les futures assistantes sociales et futurs assistants sociaux de l'importance des bases légales relatives à l'égalité d'une part, et les inciter à relayer leurs expériences quotidiennes à qui de droit pour faire évoluer la législation et la collaboration inter-institutionnelle.

Ensemble pour la collaboration internationale

Agile a soutenu une prise de position du Swiss Disability and Development Consortium (SDDC) – qui rassemble CBM Suisse, FAIRMED, Handicap International Schweiz et International Disability Alliance (IDA) sur le projet de Stratégie de la coopération internationale 2025 – 2028 de la Confédération. Il n'est en effet jamais inutile de rappeler le cadre que constitue la CDPH pour la coopération internationale, afin que les personnes en situation de handicap ne soient pas négligées, et que les moyens alloués à la coopération internationale sont malheureusement encore bien trop modestes.



Organismes et organisations

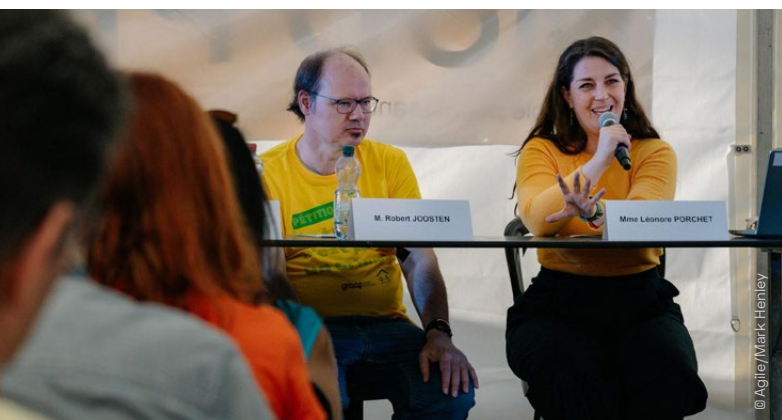
En 2023, Agile est intervenue, en tant que membre ou partenaire dans les organismes et organisations suivants:

- Échange entre les autorités et la société civile dans le cadre du groupe de travail (GT BePo) du BFEH et de la Conférence des directrices et directeurs cantonaux des affaires sociales (CDAS): Agile y siège.
- Groupe d'accompagnement Art. 74 de l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS): Agile a siégé dans le groupe d'accompagnement.
- Conférence nationale des forums de personnes handicapées (BeKo)
- European Disability Forum (EDF): Agile est membre associé.
- Inclusion Handicap: Agile siège dans différents groupes de travail et entretient des échanges réguliers avec la faïtière.
- Association faïtière «Communauté d'intérêts Proches aidants» (CIPA): Agile est membre actif.
- Profil – Arbeit & Handicap: Agile a un siège au conseil de fondation.

- Fédération suisse de consultation en moyens auxiliaires pour personnes handicapées et âgées (FSCMA): Agile est membre (voir page 11)
- Association Mad Pride Suisse: Agile est membre de soutien.

Agile a par ailleurs travaillé en réseau avec les organes et organisations suivants, sans toutefois y collaborer régulièrement:

- id-Geo, pionniers de l'accessibilité universelle en Suisse
- Humanrights.ch
- Pro Infirmis Suisse, coopération dans le cadre de projets
- Sensability, expertise en matière d'inclusion
- Fondation en faveur d'un environnement construit adapté aux handicapés
- Fédération suisse pour la formation continue (FSEA)
- SOPOKO (Commission spécialisée sécurité sociale et santé du PS)





«1er Sommet inclusif intercantonal» ou sommet du validisme?

Dans cadre du dialogue entre les Cantons, la Confédération et la société civile autour de la politique nationale du handicap, Agile était invité le 23 mars 2023 par la Conférence des directrices et directeurs cantonaux de l'action sociale (CDAS) à la cinquième assemblée annuelle de la Conférence des délégués cantonaux aux questions du handicap (CDQH).

Dans un effort admirable de vouloir impliquer «pour la toute première fois» des personnes en situation de handicap à exprimer leurs «demandes aux cantons», les délégué-es étaient invité-es à venir accompagné-es d'un «tandem» en situation de handicap. Le programme de la journée prévoyait la tenue d'ateliers modérés par des «professionnel-les valides» et réservés uniquement aux «autoreprésentant-es». Tel était fièrement présenté le «1er Sommet inclusif intercantonal».

Une première... avec 40 ans de retard

Vous pouvez imaginer notre perplexité. Fallait-il saluer cette grande «première» et se réjouir de constater que le slogan des activistes du handicap du début des années 1990 «Rien sur nous sans nous» ait enfin fait son chemin jusqu'au cœur de nos instances fédérales? Difficile pour Agile de ne pas relever l'ampleur du validisme encore à l'œuvre même chez les fonctionnaires les mieux intentionné-es vis-à-vis des personnes en situation de handicap. À



commencer par un détail révélateur: alors que les «officiel-les» était invité-es à remplir les formulaires en précisant leurs civilités et leurs fonctions, leurs «tandems handicapé-es» n'avaient le choix que du nom et du prénom.

Dans la version française du courriel envoyé aux autoreprésentant-es, il était précisé: «Le matin de l'assemblée, des autoreprésentant-es de toute la Suisse se réuniront **sans les experts** pour y exprimer librement leurs demandes aux cantons.» Comment ne pas relever la contradiction entre la volonté d'impliquer des personnes concernées, sans leur reconnaître leur statut d'«experts» et les exclurent d'une part importante des discussions.

Le mur de l'inclusion

Concrètement, la salle de conférence a été divisée en deux par un énorme mur pour le sommet de l'inclusion. D'un côté les «experts» en plénum avec traduction simultanée et de l'autre les «autoreprésentant-es» répartis dans des «ateliers» par régions linguistiques. Face à cette démarche de nature ségrégative, nous avons décidé de faire part de notre étonnement de vive voix à la fin de la journée.

Au niveau du contenu, le Manifeste pour une politique en faveur des personnes handicapées inclusive élaboré lors de cette conférence demande seulement que la Confédération et les Cantons prennent enfin leurs engagements au sérieux et mettent en œuvre concrètement la CDPH (lire à ce sujet l'éditorial en page 3)

Sensibilisation

En tant que faïtière et voix des personnes en situation de handicap, Agile entend à long terme affûter la perception et la conscience des personnes en situation de handicap, et promouvoir le respect de leurs droits et de leur dignité dans l'ensemble de la société. Nous combattons les clichés, les préjugés et les pratiques nuisibles aux personnes avec handicap dans tous les domaines de la vie, et encourageons une meilleure perception de leurs capacités et de leur contribution.

Afin de parvenir à un changement durable de la société, Agile sensibilise en permanence, en ligne et hors ligne, à la réalité et à l'égalité des personnes avec handicap. Nous le faisons par exemple par le biais d'un travail médiatique et de relations publiques, via notre site Internet et les réseaux sociaux, par des newsletters, des publications, des formations et des conseils ou des conférences et articles thématiques.

Sur les chemins de l'in-exclusion

«InEXclusio. Une histoire, des images, des visages»: le titre du film réalisé dans le cadre d'un projet de recherche de l'Université de Lausanne, auquel Agile est associée, en dit long sur les innombrables embûches, nids de poules et autres impasses qui parsèment les très longs et sinueux chemins de l'inclusion. Une sélection de 70 ans d'archives de la Radio-télévision suisse romande (RTS) qui montre l'évolution du regard porté sur le handicap, lequel oscille – encore trop souvent – entre condescendance désuète, dés-humanisation médicale ou admiration excessive.

Les séquences d'archives télévisuelles sélectionnées par les chercheuses de l'Université de Lausanne ont été analysées par des autoreprésentant-es – dont deux personnes d'Agile – dans le cadre d'un vaste projet de recherche-action participative. Pour la directrice du programme de recherche, Anne Marcellini: «Les médias sont une partie très importante de notre environnement (...) À travers leurs discours, ils peuvent construire des obstacles à la participation



Séquence vidéo «Vous avez les clés» qui montre un échange surréaliste entre un thérapeute en blouse blanche et le résident d'une institution psychiatrique



Dans la séquence vidéo «Un sens à l'existence», on assiste aux réactions et expériences de personnes qui ont également été enfermées.



ou au contraire amener des éléments qui vont faciliter la participation sociale des personnes qui vivent avec des capacités différentes.»

Le reflet de nos représentations

Les capsules vidéo de réactions filmées à chaud révèlent aussi les contradictions inhérentes à la «prise en charge» des «invalides» et des «handicapés» en Suisse romande depuis la fin des années 1950. Elles soulignent aussi la force du validisme – qu’il soit intériorisé ou non – qui continue d’imprégner notre perception collective du handicap et de son florilège de préjugés aussi tenaces que rependus.

Comme le relève l’Uniscope, le magazine de l’Université de lausanne, «Sur les chemins de l’inclusion» est une recherche qui ambitionne via une plateforme numérique, ainsi qu’un film documentaire d’intervenir dans la société pour contribuer au changement en cours.»

Cette sélection d’extraits de différentes émissions et de capsules vidéo de réactions est disponible sur la plateforme interactive Chemins de l’inclusion (cheminsinclusion.ch).

→ Plus d’infos à ce sujet



Colloque «Tu es canon» sur la mode inclusive

Agile a été invité à faire la restitution du troisième colloque sur la mode inclusive, organisé par ASA-Handicap mental en collaboration avec la réputée École cantonale d'art de Lausanne. La journée était consacrée au thème de la participation des personnes dans les formations de design industriel et de mode, pour des écoles d'art plus inclusives. Particulièrement ouvert-es au dialogue intersectionnel, les étudiant-es en design industriel ont présenté leurs réalisations développées en étroite concertation avec des expert-es – du sac à fond plat pour chaises roulantes aux systèmes de fermeture vestimentaires esthétiques et adaptés aux personnes avec des limitations fonctionnelles. Il était frappant de voir à quel point la future génération de designer avait compris l'importance de l'expertise des personnes concernées.

→ [Plus d'infos à ce sujet](#)



Changements de perspective

Dans le but de promouvoir l'égalité et l'inclusion des personnes en situation de handicap, Agile collabore avec l'organisation Sensability. Celle-ci propose aux entreprises, administrations et organisations, des conseils et des formations pour sensibiliser leur personnel aux besoins des personnes à mobilité réduite et aux obstacles qu'elles rencontrent au quotidien.

En tant qu'experte dans ce domaine, notre collaboratrice Anita Wyman a partagé ses connaissances sur l'identification des obstacles pour les personnes qui se déplacent en fauteuil roulant lors de 24 séances de changement de perspective l'an dernier. Des collaboratrices et collaborateurs issus de domaines très divers, notamment l'administration, la santé, la culture, les transports publics, le tourisme ou encore d'organisations caritatives, ont ainsi été sensibilisés.

→ [Plus d'infos à ce sujet](#)
([site en allemand](#))

Un nouveau site Internet: frais, moderne, interactif

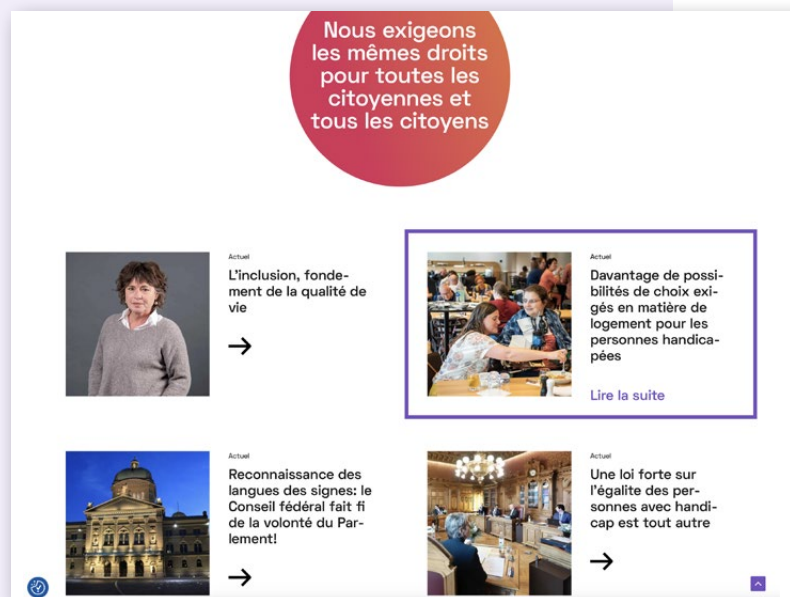
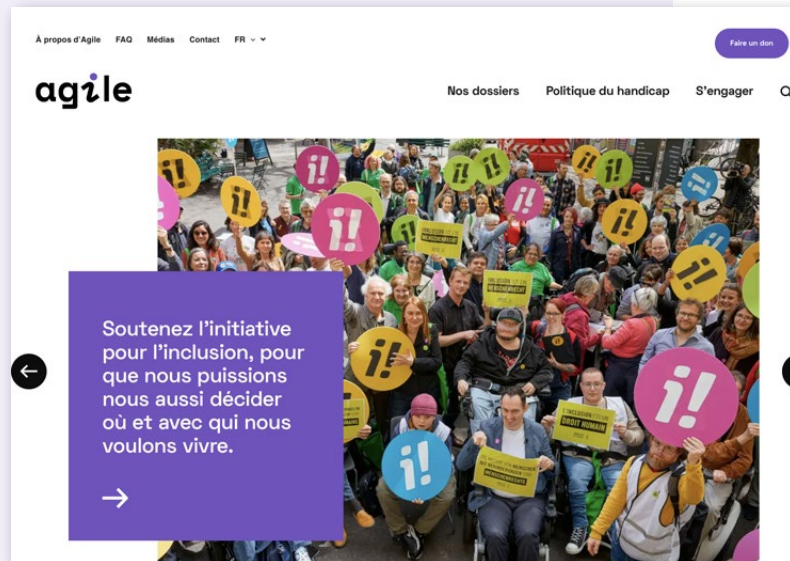
Dans le domaine de la communication, Agile a fait peau neuve l'année dernière. Après avoir créé une identité visuelle fraîche et originale en 2022, nous avons continué en 2023 en la rendant visible sur nos canaux de communication. Un nouveau site Internet moderne, interactif et adapté à nos groupes cibles a été élaboré, avec une attention particulière portée à l'accessibilité des informations. Nous avons retravaillé nos canaux de médias sociaux Facebook, X et LinkedIn et refait tout le matériel imprimé et les documents électroniques.

Depuis janvier 2024, notre travail est visible sur papier et en ligne sur www.agile.ch. Sur notre site, vous trouverez des points de vue, des revendications, des articles de fond, des expériences personnelles avec des conseils pour aider les autres, des questions-réponses (FAQ) et bien plus encore, rédigés par Agile et des personnes en situation de handicap.

Par ailleurs, notre brochure «Les mots sont trompeurs» qui contient des conseils pour un langage respectueux, ainsi qu'un glossaire, existe désormais sous forme de dossier en ligne consacré au validisme. Ce dossier vous explique comment déceler le validisme chez soi et chez les autres et comment le gérer. Faites-vous vous-même l'expérience du validisme? Partagez votre expérience avec d'autres personnes sur notre site.

Merci de tenir compte dès maintenant de la nouvelle orthographe «Agile» dans vos publications. Vous pouvez télécharger notre nouveau logo sur cette page.

[La page d'accueil du nouveau site Internet d'Agile](#)



Pourquoi l'initiative pour l'inclusion est-elle nécessaire?



Belpstrasse

Organes et structure de l'organisation

Agile – Rien sans nous.

Agile est la faîtière suisse des organisations d'entraide et d'autoreprésentation de personnes avec handicap. Nous représentons les intérêts communs et défendons les droits de toutes les personnes avec handicap. Nos membres actifs sont des organisations de personnes avec handicap. Il s'agit notamment d'organisations et de groupes d'autoreprésentation et d'entraide qui incluent aussi des proches. Agile comptait 45 organisations membres fin 2023.

En Suisse, plus de 1,7 million de personnes vivent avec un handicap. Leurs intérêts sont défendus par de nombreuses organisations de tailles diverses. L'entraide se distingue de l'aide spécialisée. La particularité des organisations d'entraide tient au fait qu'elles sont dirigées par des personnes directement concernées par le handicap.

Agile œuvre pour l'inclusion, l'égalité, l'autodétermination et l'indépendance des personnes handicapées. La faîtière s'engage pour une politique nationale du handicap et défend les intérêts de ses 45 organisations, qui représentent des personnes de tout type de handicap, ainsi que leurs proches.

Agile se considère comme une force politique qui se bat pour le droit des personnes handicapées à me-

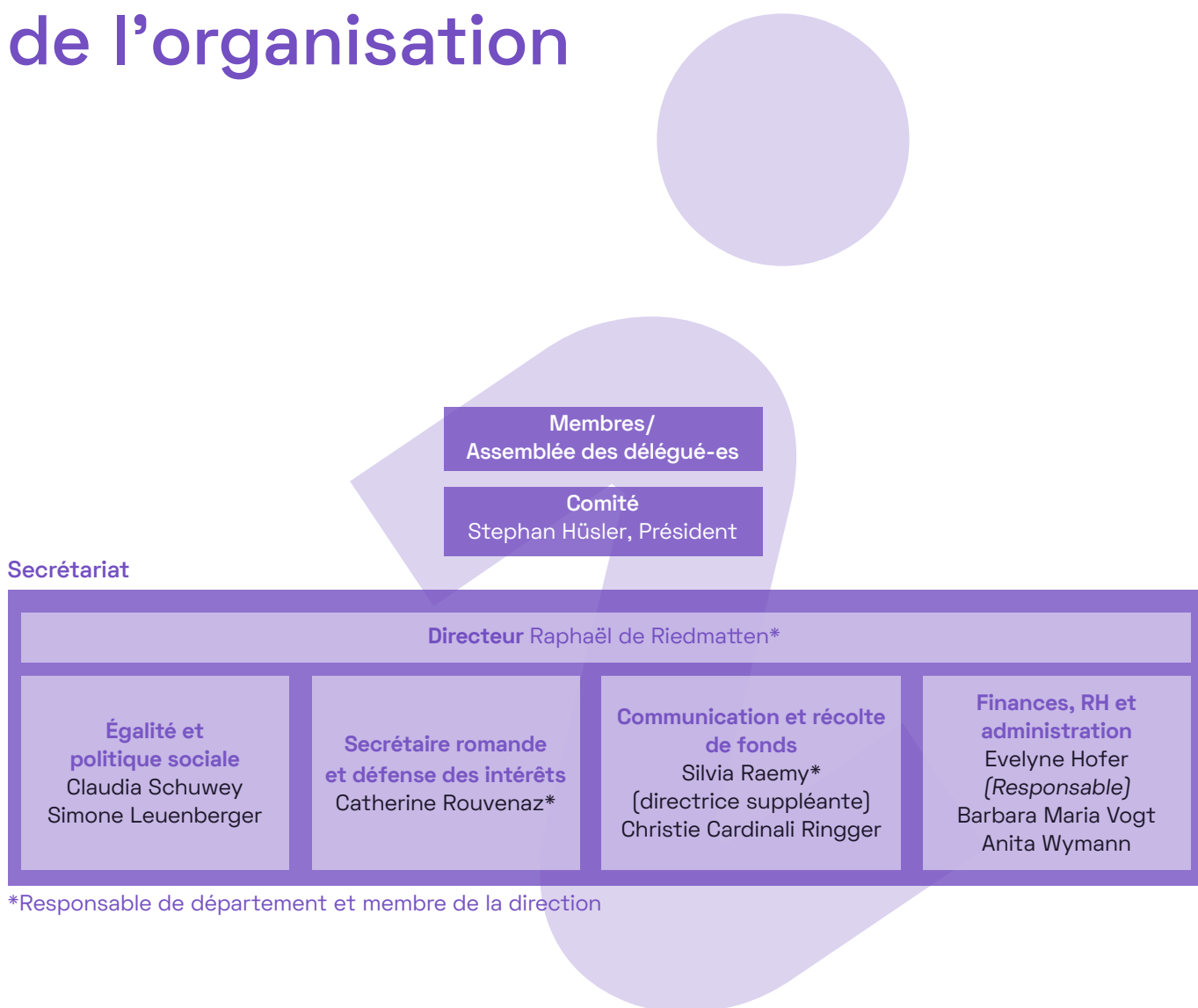
ner une vie autodéterminée en tant que membres à part entière de notre société, au sens de la Convention de l'ONU relative aux droits des personnes handicapées (CDPH).

Le secrétariat d'Agile se situe à Berne. Ses neuf collaborateurs et collaboratrices, en partie concernées par le handicap, se répartissent 5,6 postes à plein temps. En tant qu'organisation d'utilité publique, Agile fonctionne grâce à des aides financières. De nombreux donateurs et donatrices, des institutions privées et publiques soutiennent Agile et témoignent ainsi de leur solidarité avec les personnes en situation de handicap.

→ [Plus d'info sur notre travail](#)



Organes et structure de l'organisation



Comité

Le comité s'est réuni quatre fois en séance ordinaire. Il s'est notamment penché sur le développement du secrétariat, les priorités stratégiques et la répartition des ressources humaines et financières d'Agile, l'initiative pour l'inclusion ainsi que sur des prises de position en lien avec nos thématiques de travail actuelles.

Stephan Hüsler, président, Emmenbrücke (LU), directeur de Retina Suisse, membre du Forum handicap de Suisse centrale. Au comité depuis 2012.

Robert Joosten, vice-président, Lausanne (VD), mathématicien, webmaster au Graap-Fondation (Groupe

d'action et d'accueil psychiatrique), membre du comité du Graap-Association. Au comité depuis 2009.

Saphir Ben Dakon, Zurich (ZH), spécialiste en communication, Master en New Business. Au comité depuis 2021.

Bruno Facci, Ganterschwil (SG), co-président de Stand by You Suisse. Au comité depuis 2019.

Hadja a Marca-Kaba, Courgenay (JU), éducatrice sociale au SIS (Service Itinérant Romand en Surdit ) et experte en surdit , pr sidente du groupe Toutou  BEJUNE, membre de l'Association pour les langues parl es compl t es (ALPC) et membre de l'Association suisse de parents d'enfants d ficients auditifs (ASPEDA). Au comit  depuis 2021.

Joe A. Manser, Zurich (ZH), architecte, pr sident du conseil de fondation du centre sp cialis  suisse «Architecture sans obstacles». Au comit  depuis 2006.

Maud Theler, Sion (VS), assistante sociale responsable de service, membre du comit  de C r bral Valais, pr sidente du Forum Handicap Valais/Wallis, d put e au Grand Conseil valaisan. Au comit  depuis 2021.

Hanno Thomann, Alchenfl h (BE), droguiste, membre de comit  de FRAGILE BERN r gion Mittelland et de la Soci t  Employ s Droguistes Suisse. Au comit  depuis 2017.

Secr tariat

Rapha l de Riedmatten*, directeur

Silvia Raemy*, responsable Communication et Recherche de fonds, directrice suppl ante

Catherine Rouvenaz*, secr taire romande et repr sentation des int r ts

Evelyne Hofer, responsable Finances, Controlling et RH

Claudia Schuwey, collaboratrice scientifique, responsable Politique sociale

Simone Leuenberger, collaboratrice scientifique, responsable Assistance

Christie Cardinali Ringger, traductrice, collaboratrice Communication et Recherche de fonds

Barbara Maria Vogt, assistante direction et communication avec les membres

Anita Wymann, collaboratrice administration

Remerciements

Votre soutien c'est notre force!

En tant qu'organisation fa ti re, Agile se finance principalement par la contribution li e   son contrat de prestations avec l'OFAS, les cotisations de ses membres, les dons, ainsi que les recettes li es   ses activit s de formation et au lancement de projets dans les domaines de l' galit  et de l'entraide.

En 2023, agile a re u des dons pour un montant total de 74 923 francs, soit 8% du total des recettes. Le montant total des cotisations repr sente 7% des entr es. Les recettes li es au prestations r alis es par l' quipe repr sentent environ 2% du total des entr es financi res.

Agile tient   remercier chaleureusement toutes ses organisations membres pour leur fid lit , ainsi que toutes celles et ceux qui ont soutenu son action et son engagement en faveur des personnes en situation de handicap en Suisse par des dons en 2023.

Membres actifs et solidaires

Lors de la partie statutaire de l'Assemblée d'avril 2023, les délégué-es d'Agile ont décidé d'accepter InVIE dual et Cap-Contact Association comme nouveaux membres actifs d'Agile. CBM Mission chrétienne pour les aveugles est membre solidaire depuis fin 2022. Agile réunit ainsi sous son toit 32 membres actifs et 13 membres solidaires. Nos membres actifs sont des organisations de personnes avec handicap. Il s'agit notamment d'organisations et de groupes d'autoreprésentation et d'entraide qui incluent aussi des proches.

Membres actifs

- [APhS – Aide suisse contre la peur et la panique](#)
- [Association Cerebral Suisse](#)
- [ASH/SHG – Association suisse des hémophiles](#)
- [ASNF/SNFV – Association suisse de neuro-fibromatose](#)
- [ASOI/SVOI – Association Suisse de l'Ostéogénèse Imparfait](#)
- [ASPr/SVG – Association Suisse des Paralysés](#)
- [ASRIMM – Association Suisse Romande intervenant contre les maladies neuro-musculaires](#)
- [Behindertenforum – Dachorganisation der Behinderten-Selbsthilfe in der Region Basel](#)
- [CAB – Action Caritas Suisse des Aveugles](#)
- [Cap-Contact Association](#)
- [Fondation a capella](#)
- [Fondation visoparents – Parents d'enfants aveugles, malvoyants et polyhandicapés](#)
- [Equilibrium – Verein zur Bewältigung von Depressionen](#)
- [FSA/SBV – Fédération suisse des aveugles et malvoyants](#)
- [FSS/SGB – Fédération suisse des sourds](#)
- [GLEICH UND ANDERS Schweiz](#)
- [GRAAP – Association Groupe d'accueil et d'action psychiatrique](#)
- [HiKi – Association d'aide aux enfants cérébro-lésés](#)
- [Invalidenverein Winterthur](#)
- [InVIE dual – Les personnes handicapées employant des assistant-es](#)
- [IVB – Behindertenselbsthilfe beider Basel](#)
- [Netzwerk Avanti – Feministisch. Behindert. Chronisch krank](#)
- [PINOCCHIO – Verein für Eltern mit Kindern ohne Finger, Hand, Arm](#)

- [Retina Suisse - Pour sauver la vue](#)
- [Schweizerische Muskelgesellschaft – Association suisse alémanique pour les maladies musculaires](#)
- [Schweizerischer Blindenbund](#)
- [SSNA/SNaG – Société Suisse de Narcolepsie](#)
- [Stand by You Suisse – Association faitière des proches des malades psychiques](#)
- [Swiss PKU – Communauté d'intérêt suisse pour la phénylcétonurie et autres maladies congénitales du métabolisme des protéines](#)
- [Thurgauische Invalidenvereinigung](#)
- [Verein myPeer](#)
- [VKM – Verein kleinwüchsiger Menschen der Schweiz](#)

Membres solidaires

- [aphasie suisse – Association de personnes aphasiques, de leurs proches et de professionnels](#)
- [ASPEDA Association suisse de parents d'enfants déficients auditifs](#)
- [Bandar – Coopérative pour l'intégration des handicapés \(Arrêt des activités début 2024\)](#)
- [CBM Mission chrétienne pour les aveugles](#)
- [Crohn Colitis Schweiz](#)
- [FÉGAPH – Fédération Genevoise des Associations de Personnes Handicapées et de leurs proches](#)
- [forum écoute](#)
- [GREA – Groupement romand d'études des addictions](#)
- [insieme Zürcher Oberland](#)
- [Parkinson Suisse](#)
- [pro audito suisse – Organisation pour personnes malentendantes](#)
- [Tatkraft](#)
- [Versicherte Schweiz](#)

Résultats annuels 2023

Commentaires aux comptes

En 2023, nous avons poursuivi la mise en œuvre de notre stratégie financière. Une partie de nos solides réserves a été ainsi investie dans la mise en œuvre de notre stratégie de communication et de sensibilisation, en particulier dans le développement et le lancement de notre nouveau site Internet. Une autre part de nos réserves a été consacrée au soutien à l'initiative pour l'inclusion. Le résultat négatif de l'exercice comptable reflète ces investissements ciblés et planifiés.

En raison des investissements en cours dans la mise en œuvre de notre stratégie de communication et en particulier le lancement de notre nouveau site internet (lire page 19), l'année 2023 se termine sur un résultat négatif (avant variation du capital de l'organisation) de 140 706 francs. Ce déficit d'investissement planifié est couvert par l'utilisation d'un montant équivalent du Fonds projets et réserve stratégique. À noter que l'affectation de ce fonds a été définie par le comité dans sa stratégie financière. Il s'agit d'une démarche d'investissement prudente, ajustée en fonction de l'évolution effective de nos recettes et de nos dépenses.

Au niveau des produits, l'année se termine sur une légère diminution de 3% de nos recettes. Cette évolution s'explique principalement par l'absence de dons importants en 2023. La baisse des recettes de prestations et de projet s'explique par le fait qu'Agile ne participe plus activement au projet «Tous les droits pour toutes les personnes en situation de handicap»

de CBM Suisse. Les recettes liées aux activités de formation et de sensibilisation réalisées par l'équipe d'Agile ont toutefois augmenté.

Au niveau des charges, les dépenses liées à la récolte de fonds ont diminué de 5% et les charges liées à l'administration de 9%. Dans un même temps, nos charges de projets liés à nos activités thématiques et à notre travail de campagne ont augmenté de 10%, principalement en raison des investissements susmentionnés. À noter qu'en 2023, nous avons également pu continuer à développer nos activités dans le domaine de l'égalité, de la politique sociale et de l'entraide, ce qui contribue également à l'augmentation des charges «projets». Cette évolution positive est également due à une optimisation de notre structure de coûts.

Agile entend poursuivre la mise en œuvre de sa stratégie financière, afin de continuer à utiliser une partie de nos réserves pour réaliser les investissements nécessaires au renforcement de nos activités ces prochaines années.

Annexe aux comptes annuels

- **Normes comptables et système de contrôle interne** Les comptes annuels d'Agile sont établis conformément aux normes comptables Swiss GAAP RPC (RPC fondamentales et RPC 21). Les comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats (True & Fair View). L'évaluation des postes du bilan s'effectue à la valeur d'acquisition ou à la valeur nominale.
- **Permanence de la présentation** Le compte d'exploitation est présenté selon la méthode de l'affectation des charges par fonction.
- **Nombre d'équivalents temps plein** En moyenne

annuelle, le nombre d'équivalents temps plein ne dépasse pas 10.

- **Montants et pourcentages** Les montants et les pourcentages sont indiqués en nombres entiers, ce qui peut entraîner une légère différence due à l'arrondissement.
- **Montant total de toutes les rémunérations pour l'organe dirigeant suprême (comité) et la direction** Le montant total de toutes les rémunérations pour le comité s'élève 228 francs. Le montant total de toutes les rémunérations pour la direction à 328 004 francs.
- **Soldes et dettes envers des tiers** À la date de clôture du bilan, il n'y avait aucune dette ni solde impayé envers des tiers.

Bilan

Actif	Notes	31.12.2023 en CHF	%	31.12.2022 en CHF	%	Évolu- tion
Actif circulant						
Liquidités	1	1 109 966	98	1 204 652	96	-8
Créances		509	0	126	0	305
Comptes de régularisation actifs	2	16 567	1	34 320	3	-59
Total actif circulant		1 127 043	99	1 239 098	98	-9
Actif immobilisé						
Immobilisations corporelles	3	8 578	1	22 087	2	-61
Total actif immobilisé		8 578	1	22 087	2	-61
Total actif		1 135 621	100	1 261 185	100	-10
Passif						
Capitaux étrangers à court terme						
Dettes		-23 647	2	-7 354	1	222
Comptes de régularisation passifs		-29 425	3	-30 576	2	-4
Total capitaux étrangers à court terme		-53 072	5	-37 930	3	40
Capital de l'organisation						
Fonds secrétariat général	4	-150 000	13	-150 000	12	0
Fonds réserve de risques	5	-100 000	9	-100 000	8	0
Fonds projets et réserve stratégique	6	-507 549	45	-648 255	51	-22
Capital libre		-325 000	29	-325 000	26	0
Total capital de l'organisation		-1 082 549	95	-1 223 255	97	-12
Total Passif		-1 135 621	100	-1 261 185	100	-10

Notes

1 Liquidités Caisse, comptes postaux et bancaires, dont un dépôt à terme fixe d'un montant de 300 000 francs.

2 Comptes de régularisation actifs Il s'agit de régularisation de charges et de produits en fonction de la période comptable.

3 Capitaux immobilisés Les capitaux immobilisés sont inscrits au bilan au prix d'achat, après soustraction de l'amortissement. Limite d'activation: 5000 francs. L'amortissement est linéaire tout au long de la période d'utilisation estimée de 3 ans pour les appareils de bureau et l'informa-

tique et de 10 ans pour le mobilier et les infrastructures. Les amortissements de 13 509 francs sont entièrement comptabilisés dans les charges administration.

4 Fonds secrétariat général Ce fonds est destiné au financement d'acquisitions extraordinaires et à l'augmentation transitoire de postes.

5 Fonds réserve de risques Ce fonds est destiné à couvrir les risques liés notamment aux éventuelles réductions des contributions découlant du contrat de prestations avec l'OFAS, à une baisse des cotisations des membres, aux marchés financiers et autres risques imprévisibles. En cas

d'utilisation de ces réserves, des mesures sont prises pour les remettre à leur état initial dans un délai de deux ans.

6 Fonds projets et réserve stratégique Ce fonds est destiné au financement des projets et de prestations de l'organisation, au développement de nos activités thématiques, ainsi qu'aux investissements dans nos instruments de communication, de sensibilisation et de récolte de fonds, selon la stratégie, la planification annuelle et le budget annuel. En 2023, les investissements ont surtout porté sur la modernisation des instruments de communication (lire note 12).

Compte d'exploitation

Produits	Notes	31.12.2023 en CHF	%	31.12.2022 en CHF	%	Évolu- tion
Cotisations des membres	7	60 907	7	60 791	6	0
Contributions du contrat de prestations avec l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS)	8	769 167	83	769 167	81	0
Dons et recettes provenant de la récolte de fonds	9	74 923	8	99 103	10	-24
Recettes provenant de prestations et de projets	10	18 249	2	21 484	2	-15
Autres produits		600	0	1 150	0	-48
Total produits d'exploitation		923 846	100	951 695	100	-3
Charges						
Charges de projets						
Charges de personnel projets	11	-624 574	68	-579 668	61	8
Charges de projets	12	-124 522	13	-102 516	11	21
Total charges de projets		-749 096	81	-682 184	72	10
Charges récolte de fonds						
Charges de personnel récolte de fonds		-20 269	2	-27 744	3	-27
Charges récolte de fonds		-39 933	4	-35 739	4	12
Total charges récolte de fonds	13	-60 201	7	-63 483	7	-5
Charges administration						
Charges de personnel administration		-85 685	9	-102 231	11	-16
Charges administration		-118 493	13	-120 973	13	-2
Total charges administration	14	-204 177	22	-223 204	23	-9
Charges association						
Charges de personnel association		-24 302	3	-32 795	3	-26
Charges association		-30 814	3	-21 932	2	40
Total charges association	15	-55 115	6	-54 727	6	1
Total charges		-1 068 590	116	-1 023 598	108	4
Résultat d'exploitation		-144 744	-16	-71 903	-8	101
Résultat financier	16	3 795	0	27	0	13 884
Total résultat hors exploitation et exceptionnel	17	242	0	880	0	-72
Résultat annuel (avant variation capital de l'organisation)	18	-140 706	-15	-70 996	-7	98
Utilisation du capital des fonds affectés		0	0	46 724	5	-100
Total Résultat de l'exercice comptable		-140 706	-15	-24 271	-3	480
Variation capital de l'organisation						
Allocation du capital des fonds liés		0	0	-252 637	27	-100
Utilisation du capital des fonds liés		140 706	15	276 908	29	-49
Total Résultat de l'exercice comptable		0	0	0	0	0

Tableau de la variation du capital (en CHF)

	État au 1.1.2022	Utilisation 2022	Transfert 2022	Allocation 2022	État au 31.12.2022
Fonds affectés formation	46 724	-46 724	0	0	0
Fonds réserve de risques	0	0	0	100 000	100 000
Fonds secrétariat général	164 683	0	-14 683	0	150 000
Fonds projets et réserve stratégique	519 890	-24 271	14 683	137 955	648 255
Capital libre	562 955	-237 955	0	0	325 000

	1.1.2023	2023	2023	2023	31.12.2023
Fonds réserve de risques	100 000	0	0	0	100 000
Fonds secrétariat général	150 000	0	0	0	150 000
Fonds projets et réserve stratégique	648 255	140 706	0	0	507 549
Capital libre	325 000	0	0	0	325 000

7 Cotisations des membres Il s'agit des cotisations annuelles ordinaires des membres actifs et solidaires.

8 Contributions OFAS (liées au contrat de prestation pour la période 2020-2023) en CHF

Contribution régulière à Agile	744 046
Indemnisation organisation faitière	25 121
Contribution totale à Agile	769 167
Redistribution à 9 organisations	562 058
Total contribution OFAS	1 331 225

9 Dons et recettes provenant de la récolte de fonds La différence entre les recettes liées aux actions de récolte de fonds par rapport à l'année précédente s'explique par le fait que deux dons importants d'un montant total de 23 000 francs ont été reçus en 2022.

10 Recettes provenant de prestations et de projets Il s'agit de recettes provenant de cours, de séminaires, de mandats de formation ou indemnités de séances. Par rapport à l'année précédente, les recettes ont légèrement diminué, car Agile n'a plus participé activement au projet «Tous les droits pour toutes les personnes handicapées» de CBM Suisse.

11 Charges de personnel projets Les charges de personnel projets et

prestations comprennent également les salaires, les honoraires, les indemnités et les autres frais de personnel et sont réparties par centres de coûts, selon la méthode recommandée par le ZEWO.

12 Charges de projets Les charges de projets et de prestations sont décrites dans les chapitres correspondants du rapport annuel. L'augmentation est liée à la mise en œuvre de stratégie de communication et de sensibilisation et notamment au lancement de notre nouveau site Internet, ainsi qu'au soutien à l'initiative pour l'inclusion.

13 Charges récolte de fonds Les charges liées à la récolte de fonds comprennent les charges de personnel (salaires, honoraires, indemnités et autres frais de personnel) et sont réparties par centres de coût.

14 Charges administration Les charges administration comprennent les charges de personnel (salaires, honoraires, indemnités et autres frais de personnel), ainsi que les charges liées à l'informatiques, à la comptabilité et à l'administration générale. Les dépenses administratives ont diminué par rapport à l'année précédente, notamment en raison d'un recours moins important au support informatique.

15 Charges association Les charges association comprennent les charges

de personnel (salaires, honoraires, indemnités et autres frais de personnel) liées aux activités des différents organes d'Agile, ainsi que les charges d'interprétation, de réservation de salle. L'augmentation des dépenses liées à l'association s'explique par le fait que l'Assemblée des déléguées, qui se déroulait en ligne ces dernières années, a de nouveau eu lieu physiquement en 2023.

16 Résultat financier Le résultat financier est plus élevé en raison de la hausse des intérêts.

17 Résultat hors exploitation et exceptionnel Les 242 francs correspondent à la redistribution de la taxe sur le CO₂ de la caisse de compensation et à une facture concernant l'exercice comptable précédent.

18 Résultat annuel Dans le cadre de sa stratégie financière et de la mise en œuvre de sa stratégie de communication et de récolte de fonds, Agile a continué d'investir une partie de ses solides réserves dans la modernisation des outils de communication en ligne et de récolte de fonds, ainsi que dans le développement de nos activités thématiques et de projet en faveur de l'inclusion des personnes avec handicap. À noter qu'il s'agit d'un investissement réparti sur plusieurs années.

Rapport de l'organe de révision

FIDURIA

 EXPERTSuisse zertifiziertes Unternehmen
Mitglied TREUHAND | SUISSE

Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint
à l'assemblée des délégués d'

AGILE.CH Les organisations de personnes avec handicap
3008 Berne

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte d'exploitation, tableau de variation du capital et annexe) d'AGILE.CH Les organisations de personnes avec handicap pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2023. Conformément à Swiss GAAP RPC 21, les informations contenues dans le rapport de performance ne sont soumises à aucune obligation de vérification par l'organe de révision.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels conformément aux Swiss GAAP RPC, aux exigences légales et aux statuts incombe au comité alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ou d'autres violations de la loi ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'éléments nous permettant de conclure que les comptes annuels ne donnent pas une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, conformément aux Swiss GAAP RPC, et ne sont pas conformes à la loi suisse et aux statuts.

Berne, le 8 février 2024

FIDURIA AG

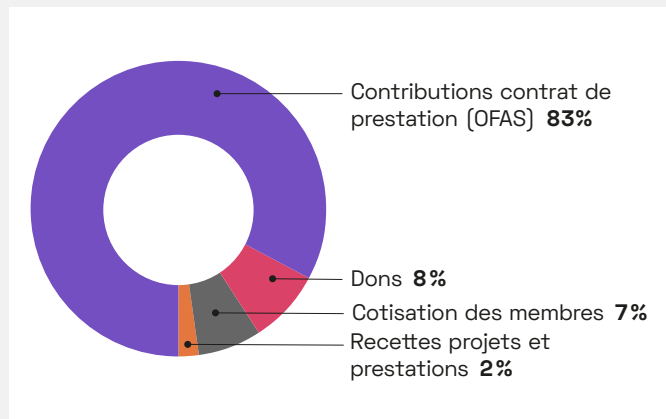
Patrick Glauser
Expert-réviseur agréé
(Réviseur responsable)

Markus Kugler
Réviseur agréé

Annexe: comptes annuels (bilan, compte d'exploitation, tableau de variation du capital et annexe)

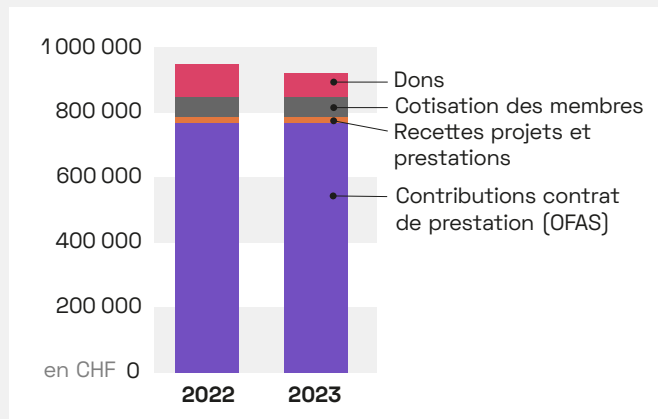
Répartition des produits et des charges

Répartition des produits



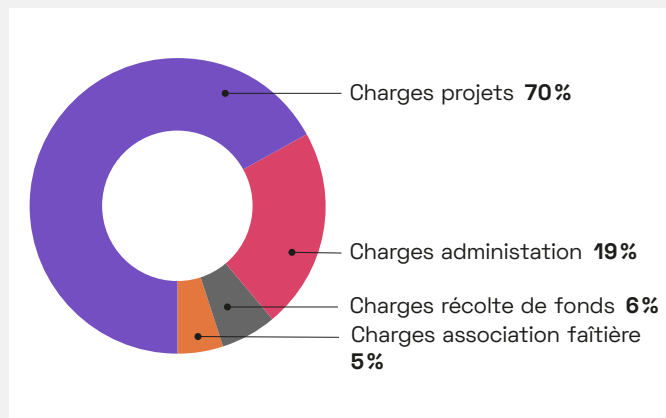
Agile se finance par les cotisations de ses membres (7%), les dons (8%) et surtout par les contributions de l'OFAS (83%). Les autres recettes sont liées à divers projets et prestations (2%).

Évolution des recettes



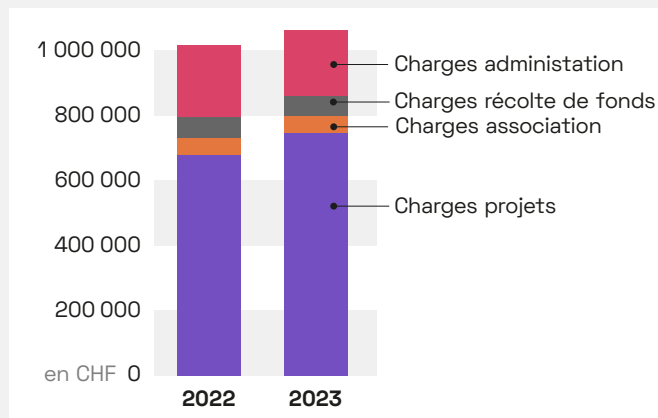
En 2023, Agile a enregistré une légère diminution de 3% de ses recettes. Cette évolution s'explique notamment par l'absence de don important.

Répartition des charges



Les charges liées à des projets (y compris les frais de personnel) s'élèvent à 70% du total des charges et celles liés au travail d'association faitière à 5%. Les charges de l'administration représentent 19% du total des charges et celles de la récolte de fonds 6%.

Évolution des charges



En 2023, nos charges ont augmenté de 4%. Cette évolution s'explique essentiellement par les investissements réalisés dans la modernisation de nos outils de communication, ainsi dans le développement de nos activités thématiques (charges projets).

Faire un don
Scanner avec
l'application Twint et
saisir le montant



Agile est la faîtière suisse des organisations d'entraide et d'autoreprésentation de personnes avec handicap. Nous représentons les intérêts communs et défendons les droits de toutes les personnes avec handicaps.

Effingerstrasse 55 | 3008 Berne
+41 (0)31 390 39 39 | info@agile.ch | www.agile.ch
PC 30-16945-0 | IBAN CH49 0900 0000 3001 69450

agile

DIE ORGANISATIONEN VON MENSCHEN MIT BEHINDERUNGEN
LES ORGANISATIONS DE PERSONNES AVEC HANDICAP
LE ORGANIZZAZIONI DI PERSONE CON ANDICAP